

SCOT DE L'ARRAGEOIS

Délibération du Comité Syndical / n° 394

SÉANCE du 10 MARS 2017

Présidence de Monsieur Philippe RAPENEAU

Secrétaire : Monsieur Jean-François DEPRET

Date de convocation : 3 mars 2017

Date d'affichage : 28 mars 2017

Étaient présents :

ANSART Pierre – AUCHART Ernest – BAVIERE Jean-Pierre – BLONDEL Michel – BOUQUILLON Daniel – BRICOUT Damien – CARTON Philippe – CAYET Alain – COLLE Pierre – DELCOUR Jean-Pierre – DEPRET Jean-François – DESAILLY Jean-Michel – DROMART Evelyne – DUVERGE Bruno – FERET Claude – GOMES Stéphane – GORIN Sylvie – GUILLEMANT Pierre – LACHAMBRE Pascal – LEVIS Jean-Claude – MASTIN Philippe – MATHISSART Michel – MICHEL Didier – PARMENTIER Jean-Marc – POULAIN Eric – RAPENEAU Philippe – SEROUX Michel – SKOWRON Richard – TABARY Daniel – TILLARD Jean-Luc – ZIEBA Jean-Marie – ZIOLKOWSKI Michel -

Absents excusés / Pouvoirs :

BAILLEUL Alain donne pouvoir à S.GORIN – COTTEL Jean-Jacques donne pouvoir à P.COLLE – COULON Géry donne pouvoir à P.LACHAMBRE – DAMART Daniel - DELEURY Jean-Pierre donne pouvoir à P.RAPENEAU- DUE Gérard – HECQ David - LETURQUE Frédéric donne pouvoir à C. FERET – MILLEVILLE Bernard donne pouvoir à J.F. DEPRET – PLU Jean-Claude donne pouvoir à J.L. TILLARD – POTEZ Roger - PUCHOIS Jean-Pierre donne pouvoir à J.P. BAVIERE – ROSSIGNOL Françoise donne pouvoir à J.P. MATHISSART – THUILOT Didier donne pouvoir à J.M. ZIEBA – VAHE Daniel donne pouvoir à E.AUCHART – VAN GHELDER Alain donne pouvoir à A.CAYET.

- Nombre de membres en exercice : 49

- Présents : 44

- Votants : 44

- Pouvoirs : 12

Vote : 44

- Pour : 44

- Contre : 0

- Abstention : 0

Installation des délégués au Comité Syndical du SCOT DE L'ARRAGEOIS (SCOTA)

Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Conformément au Statut du SCOTA fixant le nombre de membres et la répartition par EPCI, le SCOTA est représenté par 49 délégués répartis comme suit :

Intercommunalité	Nombre de délégués
Communauté Urbaine d'Arras	29
Communauté de Communes du Sud Artois	9
Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois	11
Total =	49

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales qui s'applique aux Syndicats mixtes fermés, Monsieur Philippe RAPENEAU, Président sortant du Comité Syndical du SCOTA, procède à l'installation de l'organe délibérant du syndicat.

Il fait l'appel nominal des délégués représentant chaque structure.

COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

Pierre ANSART
Jean-Pierre BAVIERE
Alain CAYET
Géry COULON
Daniel DAMART
Jean-Pierre DELCOUR
Jean-Pierre DELEURY
Jean-François DEPRET
Claude FERET
Sylvie GORIN
David HECQ
Pascal LACHAMBRE
Frédéric LETURQUE
Jean-Claude LEVIS
Philippe MASTIN
Michel MATHISSART
Didier MICHEL
Bernard MILLEVILLE
Jean-Marc PARMENTIER
Jean-Claude PLU
Roger POTEZ
Jean-Pierre PUCHOIS
Philippe RAPENEAU
Françoise ROSSIGNOL
Didier THUILOT
Jean-Luc TILLARD
Alain VAN GHELDER
Jean-Marie ZIEBA
Michel ZIOLKOWSKI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD ARTOIS

Jean-Jacques COTTEL
Michel BLONDEL
Daniel BOUQUILLON
Pierre COLLE
Gérard DUE
Bruno DUVERGE
Evelyne DROMART
Daniel TABARY
Véronique THIEBAUT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

Ernest AUHART
Alain BAILLEUL
Damien BRICOUT
Philippe CARTON
Jean-Michel DESAILLY
Stéphane GOMES
Pierre GUILLEMANT
Éric POULAIN
Michel SEROUX
Richard SKOWRON
Daniel VAHE

Pour faire suite à l'appel nominal des délégués désignés par les Conseils Communautaires de chaque structure, Monsieur Philippe RAPENEAU, Président sortant du SCOTA, les déclare installés dans leurs fonctions de membres du Comité Syndical du SCOTA.

Adopté à l'unanimité.

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction des Collectivités Locales

28 MARS 2017

ARRIVÉE

